

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ardenne Metropole - Communauté d'Agglomération
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	26S109A
Date de mise en ligne :	Le samedi 25 juillet 2026 à 16:40:01
Date de clôture :	Le lundi 19 octobre 2026 à 16:30:00
Titre :	Prestations de services d'assurances
Descriptif :	Dans un objectif de mutualisation des compétences et d'optimisation du budget, il a été décidé de constituer un groupement de commandes en application des dispositions du code de la Commande publique, approuvé par tous les organes exécutifs de tous les membres du groupement. La collectivité assure le rôle de coordonnateur du groupement et est chargée de la procédure de passation du ou des marchés à intervenir

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 45 Posée le 08/09/2026 à 10:10:18

Bonjour, Concernant le lot 1.1, nous constatons que la superficie d'au moins deux bâtiments n'est pas renseignée dans la liste du patrimoine (cellules laissées vides). Dans ces conditions, il ne nous est pas possible de réaliser une étude fiable, celle-ci devant impérativement reposer sur des surfaces dûment déclarées ainsi que sur des documents contractuels cohérents et concordants. Nous vous remercions par avance de bien vouloir mettre à jour la liste du patrimoine ainsi que l'acte d'engagement, afin de nous permettre d'instruire le dossier dans de bonnes conditions et de vous présenter une offre. Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 44 Posée le 08/09/2026 à 10:00:44

Bonjour, Concernant le lot 1.2, nous constatons plusieurs incohérences dans les documents transmis : • La liste du patrimoine fait apparaître une superficie totale de 291 014 m² pour la ville. • L'acte d'engagement mentionne quant à lui 296 607 m² pour la ville, auxquels s'ajoutent 6 047 m² de bâtiments en friche. • Dans un complément d'information, vous indiquez qu'il convient de retenir une superficie de 296 662 m², soit une troisième valeur qui ne correspond à aucune des deux précédentes. Par ailleurs, le total des superficies à tarifier figurant dans l'acte d'engagement ne concorde pas avec le total récapitulatif mentionné dans ce même document. Nous relevons également que, dans la liste du patrimoine, la superficie d'au moins 18 bâtiments n'est pas renseignée (cellules vides). Dans ces conditions, il ne nous est pas possible de réaliser une étude fiable, celle-ci ne pouvant être fondée que sur des superficies dûment déclarées et sur des documents contractuels cohérents. Nous vous remercions par avance de bien vouloir rectifier ces pièces et nous transmettre les éléments mis à jour, afin que nous soyons en mesure d'étudier le dossier et de vous présenter une offre. Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 43 Posée le 07/09/2026 à 17:00:26

Bonjour, Nous rencontrons actuellement plusieurs difficultés liées aux documents mis à disposition pour les lots 2.1, 4 et 5. Concernant le lot 2.1, nous constatons la présence de plusieurs CCTP ainsi que de plusieurs AE et annexes identiques pour différentes entités (Communauté d'agglomération et Syndicat), alors qu'un seul jeu de documents devrait être prévu pour ce lot. Par ailleurs, la garantie « Risques environnementaux » est demandée pour ces deux entités et la masse salariale renseignée pour la tarification est identique dans les deux cas. La même observation s'applique aux lots 4 et 5, pour lesquels les documents ont également été établis séparément pour les trois entités du groupement de commandes, alors qu'il ne devrait exister qu'un seul ensemble documentaire par lot. De plus, au regard des compléments d'information communiqués, il semblerait que le Syndicat ne soit finalement pas concerné par les lots 4 et 5. Nous vous remercions de bien vouloir procéder à la mise à jour des pièces du DCE afin de nous permettre de préparer et déposer notre offre dans de bonnes conditions. Dans cette attente, Cordialement

Aucune réponse

Question n° 42 Posée le 04/09/2026 à 11:18:21

Lot expositions - Pourriez-vous nous adresser la liste exhaustive des opérations et expositions temporaires assurées au titre du marché actuel, avec l'indication des capitaux assurés pour chaque opération/exposition ?

Aucune réponse

Question n° 41 Posée le 26/08/2026 à 11:09:29

Bonjour
LOT 2 RC
Le questionnaire mentionne 1 maison santé : merci d'indiquer l'effectif et le type de prestations réalisées.
Bien cordialement,

Répondue le 31/08/2026 à 16:24:56

Bonjour,

Nous vous invitons à consulter l'annexe "ARDENNE MÉTROPOLE AUDIT 2026" onglet "MÉDECINS" où vous trouverez la masse salariale du médecin généraliste qui ne pratique aucune activité gynécologique, obstétrique, ni échographie ou radiologie ni aucun acte d'anesthésie ou chirurgie.

Cordialement.

Question n° 40 Posée le 22/08/2026 à 20:04:17

LOT 7 CYBER
Bonjour,

Nous vous remercions pour les éléments communiqués.

Afin de compléter notre analyse, pourriez-vous, s'il vous plaît, répondre aux questions complémentaires ci-dessous :

- L'option firewall de vos postes de travail est-elle activée ?
OUI ? NON ? Ne Sait Pas ?

- Comment les sauvegardes de l'ensemble des données nécessaires à votre activité sont-elles effectuées ?

Répondue le 28/08/2026 à 13:56:04

Bonjour,

L'option firewall de vos postes de travail est-elle activée ?

OUI

Comment les sauvegardes de l'ensemble des données nécessaires à votre activité sont-elles effectuées ?

Sauvegarde quotidienne en respectant la règle 3-2-1

Cordialement,

Question n° 39

Posée le 20/08/2026 à 14:29:00

LOT CYBER CHARLEVILLE-MÉZIÈRES et son CCAS

Le budget de fonctionnement étant supérieur à 50 000 000 €, merci de remplir le questionnaire ci-joint.

Merci de nous confirmer que la VILLE et le CCAS partagent le même système informatique ?

Fichier transmis : QUESTIONSCYBERPLUSDE50M.pdf

Aucune réponse

Question n° 38

Posée le 20/08/2026 à 14:26:25

LOT CYBER POUR Ardenne Métropole

Le budget de fonctionnement étant supérieur à 100 000 000 €, merci de remplir le questionnaire ci-joint.

Fichier transmis : QUESTIONSCYBERPLUSDE100M.pdf

Aucune réponse

Question n° 37

Posée le 13/08/2026 à 09:29:30

Bonjour, LOT 3 VILLE DE CHARLEVILLE MEZIERES:

Merci de bien vouloir communiquer le PTAC Pour les micros tracteurs, remorques, engins...

Et la carte grise des: car il y a une incohérence avec le SIV

EV-287-RM 13 03 2018

EV-057-RM 13 03 2018

Aussi, ces véhicules sont des doublons:

GK-860-LE

GT-534-TY

EX-878-FL

Merci de mettre la liste à jour,

Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 36 Posée le 13/08/2026 à 09:06:19

Bonjour, concernant les VAE De ardenne métropole, merci de nous communiquer pour les VAE:

?Marque/modèle
?Puissance en Watts
?Date de MEC
?N° de série

Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 35 Posée le 13/08/2026 à 09:03:27

Bonjour, pouvez vous communiquer la liste des véhicules pour le CCAS avec les dates de 1ère mise en circulation.

Aussi, pour le VAE du CCAS, merci de nous communiquer:

?Marque/modèle
?Puissance en Watts
?Date de MEC
?N° de série

Cordialement

Aucune réponse

Question n° 34 Posée le 13/08/2026 à 08:59:15

Bonjour, LOT 3 Véhicules pour ARDENNE METROPOLE:

Bonjour concernant la flotte des véhicules de ARDENNE METROPOLE, pouvez vous mettre à jour la liste car il y a des doublons:

ES-485-EG
FC-355-YD
6184-SN-08
FC-355-YD
GZ-884-TN
2802ST08
6615SX08

Et rajouter le PTAC des remorques - engins -

Nous communiquer la carte grise du GM-477-WC Qui correspond à une AUDI

A quoi correspond ce véhicule: AUTRECITROEN ligne 202

Et le STIHL RM-758-GC

Merci Cordialement

Aucune réponse

Question n° 33 Posée le 10/08/2026 à 17:06:26

LOT CYBER
Bonjour,

Nous vous remercions pour les éléments communiqués et vous prions de bien vouloir répondre aux questions complémentaires ci-dessous :

Budget de fonctionnement Agglo, CCAS, Ville :

- Le contrat d'hébergement de votre site intègre-t-il une solution anti-DDoS ?

OUI ? NON ?

- Votre site est-il un point d'accès (*) pour vos salariés, vos clients ou vos fournisseurs ?

OUI ? NON ?

- Conservez-vous les données bancaires de vos clients ou fournisseurs ?

OUI ? NON ?

Déterminez-vous des informations soumises à une obligation de confidentialité renforcée (*) (secret des affaires, secret professionnel ou secret médical) dans votre système informatique ?

OUI ? NON ?

(*) C'est-à-dire :

L'attaque d'un système informatique aura des conséquences majeures si celui-ci contient des données très sensibles protégées par le secret des affaires (au sens de la directive européenne sur le secret des affaires, votée en avril 2016). A titre d'exemple, des secrets de fabrication dans le monde industriel ou des données relatives à une affaire chez un avocat constituent des données à caractère confidentiel.

(

Si OUI à cette question,

Ces informations concernent-elles des tiers (par exemple, vos clients, vos sous-traitants ou vos fournisseurs...) ?

OUI ? NON ?

)

- L'option firewall de vos postes de travail est-elle activée ?

OUI ? NON ? Ne Sait Pas ?

- Comment les sauvegardes de l'ensemble des données nécessaires à votre activité sont-elles effectuées ?

Plusieurs réponses possibles

• Sur des supports de stockage conservés en dehors des locaux de l'entreprise ?

OUI ? NON ?

• Sur des services sur internet configuré pour réaliser des sauvegardes en ligne (ex : cloud) ?

OUI ? NON ?

- Vos collaborateurs sont-ils sensibilisés aux risques numériques et à leurs conséquences ?

OUI ? NON ?

Si OUI, précisez les dispositifs déployés dans votre entreprise :

Plusieurs réponses possibles

- Des simulations d'attaques par phishing (hameçonnage) ? OUI ? NON ?

- Des formations présentiels ou e-learning ? OUI ? NON ?

- La diffusion de guide de bonnes pratiques ? OUI ? NON ?

• Sur des supports déconnectés des postes informatiques ?

OUI ? NON ?

• Sur des supports sécurisés par chiffrement ou par multiplication des supports ?

OUI ? NON ?

• Sur des supports testés au moins une fois par an ?

OUI ? NON ?

Répondue le 18/08/2026 à 15:43:46

Bonjour,

Budgets de fonctionnement :

ARDENNE MÉTROPOLE 120 884 062 €

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : 64 780 000 €

CCAS : 5 800 000 €

Questions lot CYBER : JE PENSE QU'IL FAUT ENVOYER LES INFOS EN « PRIVE » et ne pas répondre à la vue de tous

- Le contrat d'hébergement de votre site intègre-t-il une solution anti-DDoS ?

OUI ?

- Votre site est-il un point d'accès (*) pour vos salariés, vos clients ou vos fournisseurs ?

NON ?

- Conservez-vous les données bancaires de vos clients ou fournisseurs ?

NON

Déterminez-vous des informations soumises à une obligation de confidentialité renforcée (*) (secret des affaires, secret professionnel ou secret médical) dans votre système informatique ?

NON ?

(*) C'est-à-dire :

L'attaque d'un système informatique aura des conséquences majeures si celui-ci contient des données très sensibles protégées par le secret des affaires (au sens de la directive européenne sur le secret des affaires, votée en avril 2016). A titre d'exemple, des secrets de fabrication dans le monde industriel ou des données relatives à une affaire chez un avocat constituent des données à caractère confidentiel.

- Comment les sauvegardes de l'ensemble des données nécessaires à votre activité sont-elles effectuées ?

Plusieurs réponses possibles

• Sur des supports de stockage conservés en dehors des locaux de l'entreprise ?

NON

• Sur des services sur internet configuré pour réaliser des sauvegardes en ligne (ex : cloud) ?

NON

• Sur des supports déconnectés des postes informatiques ?

NON ?

• Sur des supports sécurisés par chiffrement ou par multiplication des supports ?

OUI

• Sur des supports testés au moins une fois par an ?

OUI

- Vos collaborateurs sont-ils sensibilisés aux risques numériques et à leurs conséquences ?

OUI

Si OUI, précisez les dispositifs déployés dans votre entreprise :

Plusieurs réponses possibles

- Des simulations d'attaques par phishing (hameçonnage) ? OUI

- Des formations présentiels ou e-learning ? NON

- La diffusion de guide de bonnes pratiques ? OUI ?

Question n° 32 Posée le 05/08/2026 à 16:49:55

Bonjour concernant la flotte des véhicules de ARDENNE METROPOLE, pouvez vous mettre à jour la liste car il y a des doublons:

ES-485-EG

FC-355-YD

6184-SN-08

FC-355-YD

GZ-884-TN

2802ST08

6615SX08

Et rajouter le PTAC des remorques - engins -

Nous communiquer la carte grise du GM-477-WC Qui correspond à une AUDI

A quoi correspond ce véhicule: AUTRE CITROEN ligne 202

Et le STIHL RM-758-GC

Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 31 Posée le 05/08/2026 à 12:35:03

LOT CYBER

Merci de compléter le questionnaire ci-joint, un pour Ardenne Metropole et un pour CHARLEVILLE-MÉZIÈRES et son CCAS.

Fichier transmis : QUESTIONSPREREQUISMOINSDE50M.pdf

Répondue le 18/08/2026 à 14:22:07

Bonjour,

1) Exercez vous une activité dans les domaines suivants : o Transports aériens ou maritimes (y compris aéroports et ports) ? Si oui, merci de nous indiquer le montant du budget de

fonctionnement correspondant à cette activité ?

o Entreprises de production et de distribution d'eau, de gaz et d'électricité ? Si oui, merci de nous indiquer le montant du budget de fonctionnement correspondant à cette activité ?

Nous n'exerçons pas d'activités de transports aériens ou maritimes y compris aéroport ou ports. Notre collectivité exerce les compétences EAU et ASSAINISSEMENT usuelles qui incombent aux EPCI. Nous vous invitons à consulter les lots 2.1 et 2.2 relatifs au contrat responsabilité civile. Les premières pages établissent un audit des risques des activités exercées par l'Agglomération et la Ville. Dans les annexes « AUDIT DES RISQUES », onglets GÉNIE CIVIL vous retrouverez les installations techniques liées à l'exercice de ces compétences.

2) Merci de nous indiquer le montant du budget de fonctionnement total de la collectivité (et pas uniquement le budget attribué à l'informatique) ?

ARDENNE MÉTROPOLE : 120 884 062 €

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : 64 780 000 €

CCAS : 5 800 000 €

3) Merci de nous indiquer le nombre total d'employé ?

ARDENNE MÉTROPOLE : 597

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : 967

CCAS : 154

Cordialement,

Question n° 30 Posée le 05/08/2026 à 11:49:13

Bonjour, concernant les VAE De ardenne métropole, merci de nous communiquer pour les VAE:

? Marque/modèle

? Puissance en Watts

? Date de MEC

? N° de série

Cordialement,

Répondue le 31/08/2026 à 16:27:19

Bonjour,

Flotte de 120 vélos (110 actuellement, 10 de plus achetés mais pas encore réceptionnés)

Tous même marque : ARCADE CYCLES

Tous même modèle : MOKA 26"

Puissance nominale : 250 W

Détail de la mise en service de la flotte :

80 VAE mis en service le 13/07/2023

N°2335 à 2414

20 VAE mis en service le 26/07/2024

N° 3546 à 3565
10 VAE mis en service le 25/08/2025
N°4420 à 4429
10 VAE achetés en mai 2026, pas encore mis en service car pas encore réceptionnés.
Pas encore connaissance des numéros.

Cordialement.

Question n° 29 Posée le 05/08/2026 à 11:44:59

Bonjour, pouvez vous communiquer la liste des véhicules pour le CCAS avec les dates de 1ère mise en circulation.

Aussi, pour le VAE du CCAS, merci de nous communiquer:

? Marque/modèle

? Puissance en Watts

? Date de MEC

? N° de série

Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 28 Posée le 05/08/2026 à 08:36:50

Bonjour, CONCERNANT LE LOT 6 - Merci de bien vouloir communiquer les listes des véhicules avec le PTAC.

Cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 10:30:07

Bonjour,

Les véhicules ont été soigneusement classés selon leur catégorie et PTAC. Nous avons néanmoins rempli dans la mesure du possible les PTAC d'un maximum de véhicules. Par ailleurs nous nous interrogeons sur l'utilité du PTAC exact de véhicules tourisme aussi communs qu'une CLIO, un Citroën Jumpy, une DACIA Duster etc.. pour le traitement actuariel de votre offre. Pourriez-vous nous indiquer les véhicules qui posent vraiment question ?

Cordialement,

Question n° 27 Posée le 04/08/2026 à 15:03:42

Bonjour, merci de bien vouloir nous communiquer la statistique sinistre pour le LOT 5 PROMUT du syndicat mixte du campus.

Cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 10:28:54

Bonjour,

Le syndicat n'est pas concerné par le lot PF, il n'y a aucune nécessité de fournir la sinistralité.

Cordialement,

Question n° 26 Posée le 04/08/2026 à 14:53:15

Bonjour, pouvez vous mettre à jour les actes d'engagements du LOT5.

Car nous retrouvons le même nombre d'agents et élus dans les 3 actes d'engagement.

Cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 10:27:41

Bonjour,

Dans le cadre du groupement de commande pour les lots VAM, PJ, PF, TRE et CYBER, le BPU vient en annexe de l'acte d'engagement unique qui reprend le montant global de l'offre tarifaire. Il est demandé aux candidats (article 7.3 du règlement et article 3 de l'AE) de détailler les offres tarifaires dans le BPU qui sera retourné dûment signé par chacune des entités en annexe de l'acte d'engagement au moment de la notification du marché. Le nombre d'agents et d'élus sont distingués dans le BPU et repris également dans l'Acte d'Engagement général.

Cordialement,

Question n° 25 Posée le 04/08/2026 à 13:56:41

Bonjour, LOT 4, dans le CDC du syndicat, il est noté: SEUIL D'INTERVENTION
ARDENNE MÉTROPOLE
-VILLE DE CHARLEVILLE MÉZIÈRES et son CCAS
500 €

Et pas noté le montant du syndicat, merci de bien vouloir le rajouter, cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 10:26:21

Bonjour,

Le syndicat n'est pas concerné par la garantie PJ.

Cordialement,

Question n° 24 Posée le 04/08/2026 à 13:49:38

Bonjour,
Afin de respecter l'égalité de traitement entre les différents candidats, nous vous remercions de bien vouloir déposer sur la plateforme les relevés de sinistralité à jour POUR LE SYNDICAT.
Cordialement.

Fichier transmis : STATSYNDICATAJOUR.pdf

Répondue le 11/08/2026 à 10:52:36

Bonjour,

Votre demande a bien été prise en compte.

Cordialement,

Question n° 23 Posée le 04/08/2026 à 12:59:01

Bonjour, LOT 1.2
Sauf erreur de ma part, après vérification la liste des bâtiments fait 291 014 m2 tandis que dans le CDC, il est noté : 296 607m2.
Quelle est la superficie réelle à assurer? cordialement

Répondue le 11/08/2026 à 09:36:25

Bonjour,

La superficie totale des bâtiments à assurer est de 296 662 m², pour 204 bâtiments.

Cordialement

Question n° 22 Posée le 04/08/2026 à 11:01:07

Bonjour, LOT 1.2:

Pour les bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques dont la superficie est égale ou supérieure à 500 m², nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le questionnaire « PHOTOVOLTAIQUE » ci-joint dûment complété.

Fichier transmis :

QUESTIONNAIRE_PHOTOVOLTAIQUE_SITE_UNIQUE_0305_2026_ANONYME_V2.pdf

Aucune réponse

Question n° 21 Posée le 04/08/2026 à 10:59:02

Bonjour, LOT 1.2:

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais les présents questionnaires complétés. L'absence de retour de ces documents pourrait entraîner une réduction du périmètre des garanties délivrées voire une absence de réponse.

Cordialement,

Fichier transmis : QRGR.pdf

Aucune réponse

Question n° 20 Posée le 04/08/2026 à 10:21:15

Bonjour,

Afin de respecter l'égalité de traitement entre les différents candidats, nous vous remercions de bien vouloir déposer sur la plateforme les relevés de sinistralité à jour du CCAS.

Cordialement.

Fichier transmis : STATAJOURCCAS.pdf

Répondue le 18/08/2026 à 14:13:20

Bonjour,

Votre demande a bien été prise en compte.

Cordialement,

Question n° 19 Posée le 04/08/2026 à 09:54:15

Bonjour, LOT 2.2 / Concernant le drone, merci de bien vouloir nous communiquer:

- marque
- poids
- modèle
- numéro d'identification
- année d'achat
- catégorie

Cordialement,

Répondue le 28/08/2026 à 13:57:49

Bonjour,

DRONE marque : DJI / poids : 958g / modèle : MAVIC 3 PRO / numéro d'identification : 1581F67QC23AJ01465YF / année d'achat : 2024 / catégorie : C2 / A2

Cordialement,

Question n° 18

Posée le 04/08/2026 à 09:12:37

Bonjour, concernant LES LOTS 2.1 et 2.2 responsabilité civile, merci de bien vouloir compléter notre questionnaire en pièce jointe, cordialement,

Fichier transmis : QRRCAE.pdf

Répondue le 18/08/2026 à 15:46:10

Bonjour,

L'audit des risques RCAE reprend l'intégralité du questionnaire ASSURPOL auxquels les assureurs sont soumis. Toutes les informations nécessaires sont fournies. Le souscripteur doit l'étudier et poser les questions qui subsisteraient encore.

Cordialement,

Question n° 17

Posée le 04/08/2026 à 08:52:36

Bonjour, merci de bien vouloir compléter le questionnaire RC MEDICAL en pièce jointe. Cordialement,

Fichier transmis : QuestionnaireRCMedicale.pdf

Répondue le 18/08/2026 à 14:42:18

Bonjour,

Les informations demandées sont disponibles dans l'onglet MÉDECINS de l'annexe Audit des risques, merci de vous y reporter..

Cordialement,

Question n° 16

Posée le 04/08/2026 à 08:14:35

Bonjour, lot 1.1:

Concernant la PEPINIERE D'ENTREPRISE VAL DE VENCE , pouvez vous nous confirmer qu'il s'agit bien d'une pépinière de type tertiaires.

Cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 09:27:11

Bonjour,

Oui il s'agit bien d'une pépinière de type tertiaire.

Cordialement,

Question n° 15

Posée le 03/08/2026 à 17:06:23

Bonjour, concernant les lots 2.1 et 2.2:

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner le questionnaire « GEMAPI » dûment complété

Cordialement,

Fichier transmis : AO_QUESTIONNAIRE_GEMAPI_0107_2024.pdf

Répondue le 18/08/2026 à 14:36:57

Bonjour,

Dans l'audit des risques il y a 3 onglets couvrant tous les aspects du risques GEMAPI à savoir : GEMAPI général, les missions GEMAPI et les ouvrages GEMPAI. Ce questionnaire est basée sur celui-d'assurpol et reprend toutes les informations nécessaires à l'évaluation de l'exposition à ce risque. Nous vous invitons à le parcourir et poser ensuite les éventuelles les questions qui subsisteraient encore.

Cordialement,

Question n° 14 Posée le 03/08/2026 à 17:02:45

Bonjour, concernant le lot 1.1:

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais le présent questionnaire complété concernant:

- STEP DE CHARLEVILLE MEZIERES

Cordialement,

Fichier transmis : QRGRSTEPCHARLEVILLES.pdf

Répondue le 28/08/2026 à 14:03:25

Bonjour,

Pourriez-vous préciser s'il s'agit de la déchetterie de Savigny Pré à Charleville-Mézières, ou de la STEP située Chemin du Halage à Charleville-Mézières ?

Cordialement,

Question n° 13 Posée le 03/08/2026 à 17:01:38

Bonjour, Concernant le lot 1.1:

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais le présent questionnaire complété concernant :

- STEP GLAIRE SEDAN

Cordialement,

Fichier transmis : QRGRSTEPGLAIRESEDAN.pdf

Répondue le 28/08/2026 à 14:02:37

Bonjour,

Pourriez-vous préciser s'il s'agit de la déchetterie de Glaire ? Ou de la STEU de Sedan ?

Cordialement,

Question n° 12 Posée le 03/08/2026 à 16:45:34

Bonjour, concernant le lot 1.1:

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais les présents questionnaires complétés.

Fichier transmis : 3QUESTIONNAIRES.pdf

Aucune réponse

Question n° 11 Posée le 03/08/2026 à 16:21:16

Bonjour, concernant le lot 1.1:

Pour les bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques dont la superficie est égale ou supérieure à 500 m², nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le questionnaire « PHOTOVOLTAIQUE » ci-joint dûment complété.

Fichier transmis :

QUESTIONNAIRE_PHOTOVOLTAIQUE_SITE_UNIQUE_0305_2026_ANONYME_V2.pdf

Aucune réponse

Question n° 10

Posée le 03/08/2026 à 16:18:09

Bonjour, concernant le lot 1.1: quelle est la valeur d'achat la plus élevée du matériel à garantir (BDM)
Cordialement,

Répondue le 11/08/2026 à 09:30:42

Bonjour,

Le centre aquatique Bernard ALBIN est le plus récent et les installations globalement plus onéreuses. La CTA (centrale de Traitement d'air) représente l'investissement technique non informatique le plus lourd et critique du centre aquatique conjointement avec et le système de filtration d'eau. La valeur au premier risque pour l'un comme pour l'autre a été fixé à 300 000 €.

Cordialement,

Question n° 9

Posée le 03/08/2026 à 12:04:44

LOT CYBER

Veuillez trouver ci-joint l'attestation de confidentialité ainsi quel le KBis.

Fichier transmis : 20260803110321.pdf

Répondue le 04/08/2026 à 16:40:02

Bonjour,

Vous trouverez le questionnaire demandé en pièce jointe.

Cordialement

Fichier transmis : ARDENNEMETROPOLEACTFCONFIDENTIALITECYBER3.pdf

Question n° 8

Posée le 31/07/2026 à 17:08:54

Lot n°9 : Assurance tous risques expositions – musée

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre les informations suivantes :

1.Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole

a.Suite aux questions/réponses reçues, le Fonds Rimbaud est-il à assurer via Ardenne Métropole ou la ville de Charleville Mézières ?

b. Pouvez-vous nous transmettre la liste valorisée des œuvres présentes à la Médiathèque Voyelles ?

c. La Médiathèque Voyelles dispose-t-elle d'un facility report ? A défaut, nous vous remercions de nous communiquer un descriptif complet des dispositifs de sécurité et de protection des différents sites concernés, notamment :

i. Descriptif des accès (type de portes et fenêtres) / type de fermeture.

ii. Le site et les salles où sont présentées les œuvres bénéficient-ils d'un gardiennage permanent durant les heures d'ouverture ?

iii. Descriptif complet du système d'alarme du site (périmétrique sur l'ensemble des portes et fenêtres, alarme volumétrique dans l'ensemble des espaces ?)

iv. Le système d'alarme anti intrusion est-il relié à une société de télésurveillance

- (dans ce cas, préciser les coordonnées de la société) ou à un PC de sécurité interne ?
- v. Confirmation que le site est équipé d'une détection incendie.
 - vi. La détection incendie est-elle reliée à une société de télésurveillance (dans ce cas, préciser les coordonnées de la société) ou à un PC de sécurité interne ?
 - vii. Le bâtiment est-il équipé d'extincteurs ?
 - viii. Les objets de petites dimensions (inférieur à 30 cm) sont-ils exposés sous vitrines fermées à clé ou scellées ?
 - ix. Le bâtiment est-il équipé des installations permettant le maintien et le contrôle des conditions de température et d'hygrométrie adaptées à la nature des œuvres ? Si oui, préciser le descriptif de l'installation.
- d. Les lieux suivants sont-ils équipés d'alarme anti-intrusion reliée à télésurveillance : Médiathèque Georges Delaw, Bibliothèque de Tournes, Bibliothèque Ronde Couture et Bibliothèque Porte Neuve ?

e. Pouvez-vous nous transmettre la liste des expositions mentionnant les valeurs et les lieux de risque de l'AOP en cours ?

2. Ville de Charleville-Mézières

- a. Pouvez-vous détailler les sinistres ?
- b. Pouvez-vous nous transmettre les listes valorisées des œuvres conservées et/ou exposées au musée de l'Ardenne et au Musée Rimbaud ?
- c. Le facility report intitulé Musée Rimbaud est lié à la Maison des Ailleurs, faut-il donc assurer le Musée Rimbaud ou la Maison des Ailleurs ?
- d. Pouvez-vous nous transmettre la liste des expositions mentionnant les valeurs et les lieux de risque de l'AOP en cours ?

Répondue le 11/08/2026 à 10:44:42

Bonjour,

1 - Les fonds RIMBAUD sont propriété de la ville de CHARLEVEILLE-MÉZIÈRES et sont pris en charge par l'entité et ont été intégrés dans l'audit des risques, le montant de garantie indiqué dans l'AE modifié récemment. Il est précisé par ailleurs dans les onglets EXPOSITIONS de la ville comme de l'ARDENNE que «Les manuscrits sont propriété de la ville de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES mais entreposés dans la médiathèque propriété de l'Agglomération. Les œuvres peuvent être exposées dans les musées et autres locaux communaux ».

Le Fonds Rimbaud est à assurer pour partie par la ville de Charleville-Mézières et pour partie par Ardenne métropole, selon le détail fourni dans le document excel.

La liste des œuvres de la médiathèque Voyelles avec leur estimation des œuvres est disponible dans l'onglet EXPOSITIONS ET OBJETS D'ART

Les fichiers ont été mis à jour.

Nous n'avons pas de facility report pour le musée Arthur Rimbaud. Ce document nous sert essentiellement lorsque nous faisons des prêts lors des expositions temporaires. Or les expositions temporaires du musée Rimbaud ont lieu à la maison des Ailleurs. Au musée Rimbaud nous n'exposons que des œuvres nous appartenant.

La Ville de Charleville-Mézières est son propre assureur, , il n'y a rien à fournir pour les collections du musée Rimbaud.

Cordialement,

Question n° 7

Posée le 31/07/2026 à 12:27:37

Bonjour,

Afin de nous permettre de procéder à l'étude de votre dossier, vous serait-il possible d'accorder un report de la date limite de remise des offres au 15/10/2026 ?

Cordialement.

Répondue le 05/08/2026 à 09:00:27

Bonjour,

Un nouveau règlement de la consultation est en ligne avec une nouvelle date limite de remise des offres fixée au Lundi 19 octobre avant 16h30.

Cordialement,

Question n° 6

Posée le 29/07/2026 à 12:04:35

Bonjour,

au téléchargement du DCE, un lot RS ressort pour ARDENNES METROPOLE mais à la lecture du RC, aucune mention n'est faite de ce lot.

Devons nous le traiter ? Si oui merci de bien vouloir rectifier de RC en ce sens.

Cordialement.

Répondue le 30/07/2026 à 11:34:39

Bonjour,

Conformément à l'article 3.2 du règlement de consultation, le lot Risques Statutaires ne fait pas partie de l'allotissement. Nous vous prions de ne pas traiter ce lot que nous retirons de la plateforme.

Cordialement

Question n° 5

Posée le 27/07/2026 à 17:23:59

Bonjour,

Expo permanent nous préciser les valeurs réelles de chaque musée et quel musée est concerné pour 2.050.000 et 39.475.000

Merci

Répondue le 30/07/2026 à 10:54:18

Bonjour,

EXPOSITIONS PERMANENTES – ARDENNE MÉTROPOLE
Médiathèque Voyelles : 39 075 000 € tel qu'indiqué dans l'onglet exposition de l'annexe ARDENNE MÉTROPOLE AUDIT DES RISQUES

EXPOSITIONS PERMANENTES – CHARLEVILLE MÉZIÈRES
J'ai ajouté à la valeur de la ville les 400 000 € des manuscrits de Rimbaud dans la valeur à

assurer soit 2 450 000 € au lieu de 2 050 000 €.
Je vous retourne le DCE et le BPU modifiés.

Pour le musée de l'Ardenne il y a 2 050 000 € avec les réserves et 400 000 € pour le musée Rimbaud avec les manuscrits.

Question n° 4

Posée le 27/07/2026 à 16:06:58

LOT CYBER

Bonjour

Nous avons pris soin d'analyser votre questionnaire et de le croiser avec celui de la compagnie.
Il nous reste quelques questions sans réponse, sans un questionnaire complet et détaillé nous ne pouvons pas demander un devis à la compagnie d'assurance.
Je vous prie de bien vouloir compléter le questionnaire complémentaire ci-joint.

En vous remerciant par avance,
Cordialement,

Merci de nous indiquer le budget de fonctionnement (hors investissement) de chacune de ces structures :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARDENNE MÉTROPOLE :

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES :

CCAS DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES :

SYNDICAT MIXTE DU CAMPUS SUP ARDENNE :

Ces entités partagent-elles le même système d'information et ont les mêmes règles de gouvernance cyber ?

OUI ? NON ?

Si NON, merci de remplir un questionnaire par structure

Avez-vous un site internet ou un extranet ?

OUI ? NON ?

Si OUI :

- Le contrat d'hébergement de votre site intègre-t-il une solution anti-DDoS ?

OUI ? NON ?

- Votre site est-il un point d'accès (*) pour vos salariés, vos clients ou vos fournisseurs ?

OUI ? NON ?

(*) C'est-à-dire :

Le site constitue un outil utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'organisation (connexions de salariés à distance, interface pour les fournisseurs). Si oui, un dysfonctionnement du site pourrait entraîner une paralysie partielle ou totale de l'organisation.

- Votre site intègre-t-il des services de vente de produits et/ou de services en ligne ?

OUI ? NON ?

Si OUI à cette question, répondre aux questions suivantes :

- Votre site internet est-il sécurisé via un protocole HTTPS ?

OUI ? NON ?

- Conservez-vous les données bancaires de vos clients ou fournisseurs ?

OUI ? NON ?

-Etes-vous référencé comme sous-traitant / fournisseur dans des grandes entreprises ou des administrations ?

OUI ? NON ?

Déterminez-vous des informations soumises à une obligation de confidentialité renforcée () (secret des affaires, secret professionnel ou secret médical) dans votre système informatique ?*

OUI ? NON ?

() C'est-à-dire :*

L'attaque d'un système informatique aura des conséquences majeures si celui-ci contient des données très sensibles protégées par le secret des affaires (au sens de la directive européenne sur le secret des affaires, votée en avril 2016). A titre d'exemple, des secrets de fabrication dans le monde industriel ou des données relatives à une affaire chez un avocat constituent des données à caractère confidentiel.

Si OUI à cette question, répondre à la question suivante :

- Ces informations concernent-elles des tiers (par exemple, vos clients, vos sous-traitants ou vos fournisseurs...) ?

OUI ? NON ?

L'option firewall de vos postes de travail est-elle activée ?

OUI ? NON ? Ne Sait Pas ?

Avez-vous des outils de filtrage réseau sur votre système informatique ?

OUI ? NON ? Ne Sait Pas ?

Avez-vous mis en place un plan de continuité d'activité (PCA) traitant de l'indisponibilité de votre système informatique ?

OUI ? NON ? Ne Sait Pas ?

Comment les sauvegardes de l'ensemble des données nécessaires à votre activité sont-elles effectuées ?

Plusieurs réponses possibles

• Sur des supports de stockage conservés en dehors des locaux de l'entreprise ?

OUI ? NON ?

• Sur des services sur internet configuré pour réaliser des sauvegardes en ligne (ex : cloud) ?

OUI ? NON ?

• Sur des supports déconnectés des postes informatiques ?

OUI ? NON ?

• Sur des supports sécurisés par chiffrement ou par multiplication des supports ?

OUI ? NON ?

• Sur des supports testés au moins une fois par an ?

OUI ? NON ?

Utilisez-vous un antivirus payant, à jour et dont la licence est en cours de validité ?

OUI ? NON ?

Si non, utilisez-vous un antivirus gratuit avec mise à jour régulière ?

OUI ? NON ?

Vos collaborateurs sont-ils sensibilisés aux risques numériques et à leurs conséquences ?

OUI ? NON ?

Si OUI, précisez les dispositifs déployés dans votre entreprise :

Plusieurs réponses possibles

- Des simulations d'attaques par phishing (hameçonnage) ? OUI ? NON ?

- Des formations présentiels ou e-learning ? OUI ? NON ?

- La diffusion de guide de bonnes pratiques ? OUI ? NON ?

Avez-vous mis en place une politique ou une charte de sécurité informatique formalisée, pilotée et régulièrement communiquée à l'ensemble de vos collaborateurs ?

OUI ? NON ?

Les autorisations d'accès de vos utilisateurs privilégiés sont-elles tracées, contrôlées et tenues à jour ?

OUI ? NON ?

Utilisez-vous une authentification mutificateurs (MFA) afin de protéger les comptes d'utilisateurs privilégiés ou des administrateurs ?

OUI ? NON ?

Fichier transmis : ARDENNEMETROPOLEACTFCONFIDENTIALITECYBER.pdf

Répondue le 04/08/2026 à 16:36:33

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le questionnaire demandé.

Cordialement,

Fichier transmis : ARDENNE_METROPOLE_QUESTIONNAIRE_CYBER_26.pdf

Question n° 3

Posée le 27/07/2026 à 11:53:58

bonjour

merci de communiquer :

- La masse salariale pour le CCAS et le syndicat,

cdt

Répondue le 29/07/2026 à 16:10:54

Bonjour,

La masse salariale du CCAS est de 4 743 151 € (indiquée en p7/28 du lot RC)

Le syndicat n'a pas de masse salariale propre, les agents de la communauté d'Agglo sont mis à la disposition de l'entité.

Cordialement

Question n° 2

Posée le 27/07/2026 à 08:14:39

lot CYBER : Bonjour, merci de nous apporter les précisions complémentaires suivantes afin de pouvoir poursuivre l'étude de votre risque. A cette fin, vous trouverez ci-joint l'attestation dûment complétée. Vous remerciant d'avance !

SUR UN PLAN TECHNIQUE

1/ Est-ce que des sauvegardes des données et des éléments critiques du système informatique:

- sont réalisées a minima toutes les semaines avec une rétention minimale de 2 semaines ; et
- sont des sauvegardes déconnectées, des sauvegardes immuables, ou des sauvegardes sécurisées ?
- sont des sauvegardes documentées et testées au moins annuellement ?

A SAVOIR :

Sauvegardes déconnectées

Une copie des données et éléments critiques du système informatique, réalisée sur un élément physique vous appartenant et maintenu déconnecté du reste de votre système informatique. Cela inclut les bandes, disques durs externes, et ordinateurs jamais connectés à internet ou à un autre élément de votre système informatique.

Sauvegardes immuables

Une copie des données et éléments critiques du système informatique, réalisée sur un élément appartenant à votre système informatique et dont les données ne pourraient pas être modifiées ni supprimées compte tenu du caractère immuable de la sauvegarde. Une sauvegarde immuable ne peut être modifiée ou supprimée, même par un administrateur. Quelques exemples de services permettant la mise en place de sauvegardes immuables : Amazon S3 Glacier, Microsoft Azure Immutable vaults, Veeam Hardened Repository. À noter : l'utilisation du terme « immuable » dans le contexte de certaines solutions NAS, comme QNAP, est incorrecte car elles peuvent être contournées par un administrateur – ces solutions ne sont pas considérées comme immuables au titre de ce contrat.

Sauvegardes sécurisées

Une copie des données et éléments critiques du système informatique, réalisée sur un élément physique vous appartenant et isolé de l'Active Directory, dont l'accès est restreint au travers d'un pare-feu n'autorisant que :

- a. un flux d'envoi de sauvegardes depuis une liste limitée de serveurs ; et
- b. un accès aux sauvegardes par une interface web protégée par une authentification multi-facteur (MFA).

2/ Pour disposer d'une solution EDR/XDR, merci de nous indiquer s'il managé en interne ou en externe ?

3/ Les accès à distance au système informatique (VPN, SaaS, O365, Citrix, etc) nécessitent-ils tous une authentification à deux facteurs (2FA)

>pour tous les dirigeants ? et tous les administrateurs informatique ?

>pour tous les utilisateurs ?

SUR UN PLAN INSTITUTIONNEL

1/ Merci de nous confirmer que le SI de la CA et celui de la Ville et du CCAS sont mutualisés ? ou à tout le moins observent les mêmes modalités de gestion / sécurisation ?

2/ Merci de nous confirmer que le SYNDICAT MIXTE DU CAMPUS SUD ARDENNE partage le même SI et qu'il convient bien de le prévoir comme assuré additionnel au marché à souscrire.

3/ Merci de confirmer l'absence sur votre SI d'une activité de gestion /exploitation d'un aéroport – aérodrome ?

4/ A défaut de pouvoir remettre un relevé de sinistralité pour n'être assuré au titre de ce risque, avez-vous subi un sinistre cyber d'un coût total supérieur à 50 000 €, que celui-ci ait été indemnisé ou non, durant les trois dernières années ? Si oui, merci de bien vouloir nous éclairer à son sujet.

Fichier transmis : ARDENNEMETROPOLEACTFCONFIDENTIALITECYBER.pdf

Répondue le 30/07/2026 à 12:20:56

Bonjour,

1/ Est-ce que des sauvegardes des données et des éléments critiques du système informatique:

- sont réalisées a minima toutes les semaines avec une rétention minimale de 2 semaines ; et Oui
- sont des sauvegardes déconnectées, des sauvegardes immuables, ou des sauvegardes sécurisées ? Les sauvegardes sont déconnectées et immuables mais pas encore de MFA
- sont des sauvegardes documentées et testées au moins annuellement ? Oui

2/ Pour disposer d'une solution EDR/XDR, merci de nous indiquer s'il managé en interne ou en externe ? On dispose d'un EDR managé en externe

3/ Les accès à distance au système informatique (VPN, SaaS, O365, Citrix, etc) nécessitent-ils tous une authentification à deux facteurs (2FA)

>pour tous les dirigeants ? Non et tous les administrateurs informatique ? Oui

>pour tous les utilisateurs ? Non

SUR UN PLAN INSTITUTIONNEL

1/ Merci de nous confirmer que le SI de la CA et celui de la Ville et du CCAS sont mutualisés ? ou à tout le moins observent les mêmes modalités de gestion / sécurisation ? Oui

2/ Merci de nous confirmer que le SYNDICAT MIXTE DU CAMPUS SUD ARDENNE partage le même SI et qu'il convient bien de le prévoir comme assuré additionnel au marché à souscrire. Non le SI est séparé

3/ Merci de confirmer l'absence sur votre SI d'une activité de gestion /exploitation d'un aéroport – aérodrome ? Je confirme

4/ A défaut de pouvoir remettre un relevé de sinistralité pour n'être assuré au titre de ce risque, avez-vous subi un sinistre cyber d'un coût total supérieur à 50 000 €, que celui-ci ait été indemnisé ou non, durant les trois dernières années ? Si oui, merci de bien vouloir nous

éclairer à son sujet. Non

Fichier transmis : ARDENNEMETROPOLEQUESTIONNAIRECYBER26.pdf

Question n° 1

Posée le 25/07/2026 à 17:27:23

Bonjour, il est indiqué au CCTP les BUDGETS DE FONCTIONNEMENT suivants :

ARDENNE MÉTROPOLE 120 884 062 €

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : 120 884 062 €

CCAS : 5 800 000 €

Merci de nous confirmer l'exactitude de ces montants

Bien à vous

Répondue le 28/07/2026 à 15:35:08

Question n°1 : Budgets de fonctionnement

Il y a eu effectivement une erreur de report de budget dans le lot N°4 PJ (pour le lot RC les montants sont correctement indiqués)

ARDENNE MÉTROPOLE 120 884 062 €

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : 64 780 000 €

Fichier transmis : Lot4-PJ2026ARDENNEMETROPOLE.docx
